

avec le gouvernement fédéral portant que les deux parties feraient certaines choses et le gouvernement fédéral a loué certains terrains à la compagnie. Au sujet de l'expédition de sable à M. Lindsay, le Gouvernement s'est engagé à transporter ce sable jusqu'à Edmonton, ce qui a coûté un peu plus de \$850. Ainsi donc, quand l'honorable représentant d'Athabaska dit que le Gouvernement n'a absolument rien payé, il fait erreur, bien que le montant ne soit que d'environ un millier de dollars, ce qui est assez insignifiant au regard du chiffre total des dépenses. Le contrat conclu alors stipulait que le Gouvernement recevait 50c. l'acre pour le loyer. La compagnie anglaise a loué les terrains trois ou quatre ans, mais le Gouvernement, à ce qu'on peut découvrir, n'a absolument rien reçu sous forme de loyer, de sorte qu'il a perdu cela en plus. Finalement, on abandonna l'entreprise. Mais ce qui m'étonna, en lisant la correspondance dans laquelle, évidemment, le nom du ministre actuel n'est pas mêlé, c'est qu'une des raisons du ralentissement de l'exploitation des sables bitumineux de l'Athabaska fut le surcroît de production d'une compagnie pétrolière de Californie. Voilà un des facteurs qui exerça son influence sur l'exploitation de ces sables bitumineux: une surproduction en Californie. A cette époque, une telle surproduction des sables bitumineux de l'Athabaska, si éloignés d'une grande agglomération, aurait fait de ces travaux une entreprise peu pratique. Je crains précisément que ce qui se produit aujourd'hui, c'est que l'exploitation de ces sables bitumineux ne se fasse pas aussi rapidement qu'il se devrait.

Permettez-moi de vous citer un extrait du rapport d'un comité institué par le Gouvernement actuel. Il indique clairement que les choses auraient pu mieux marcher. Il s'agit, si je ne me trompe, du rapport du comité Kirkpatrick. Le ministre me corrigera si je me trompe. A l'automne de 1942, le gouvernement fédéral institua un comité connu sous le nom de comité Kirkpatrick, qui déposa un rapport dont voici un extrait:

Nous croyons qu'en somme la production du pétrole brut de ces sables est un projet pratique comme mesure de guerre. Nous croyons également que le projet aurait de grandes chances de réussir comme entreprise commerciale d'après-guerre.

Cela ne remonte qu'à 1942 et constitue un bon témoignage des chances de réussite de cette entreprise, si on l'exploite comme il convient. Je ne viens pas ici, ce soir, prendre la défense de monsieur Fallow... loin de là. Il est ministre de la couronne en Alberta et il appartient au même parti politique que moi. Je dirai toutefois au ministre des Mines et Ressources que, dans le rapport qu'il nous a soumis cet après-midi, il n'a pas réfuté une

seule des affirmations, une seule des accusations du ministre des Travaux publics de l'Alberta. La lettre que le ministre a lue a éveillé mon intérêt et, cet après-midi, lorsqu'il m'a demandé de ne pas l'interrompre, je me proposais de lui demander de déposer sur le bureau la lettre entière, car monsieur Fallow, dans sa déclaration à Edmonton, a fait spécialement allusion à une partie de la lettre ayant trait à l'installation de la conduite d'eau. Je n'essaierai pas de citer ses paroles exactes, mais monsieur Fallow a déclaré que la conduite d'eau avait été installée et que l'on avait rempli l'excavation sans en faire l'essai; puis lorsque l'on essaya d'y faire couler l'eau, on s'aperçut que les tuyaux fuyaient; il a donc fallu creuser encore une fois, réparer les tuyaux et combler le fossé avec de la terre gélée. Et, en dépit de tout cela, le travail n'était pas encore satisfaisant.

La lettre dont le ministre a donné lecture cet après-midi n'a pas réfuté cette déclaration. De fait, elle donnait plutôt l'impression que c'était bien ce qui s'était produit, car l'auteur de la lettre, monsieur McClave,—si ma mémoire m'est fidèle,—n'en assumait aucunement la responsabilité. Il a déclaré, si je ne me trompe, qu'il avait adjugé le contrat pour ce travail à des gens qu'il considérait dignes de confiance puisqu'ils avaient déjà installé des oléoducs, et qu'il les avait présumés au courant de leur travail. Mais cela ne réfute pas l'argument avancé par l'honorable monsieur Fallow. C'est pourquoi je prétends qu'en toute justice envers monsieur McClave et le comité, la lettre entière devrait être déposée, de crainte que nous n'en tirions une conclusion erronée. En tout cas, l'impression que cette lettre m'a laissée, c'est que le ministre des Mines et ressources avait écrit à monsieur McClave afin de se renseigner au sujet des déclarations de monsieur Fallow.

L'hon. M. CRERAR: Mon honorable ami fait erreur lorsqu'il dit que la lettre de monsieur McClave était en réponse à une communication que lui avait adressée monsieur Ells. De fait, à ce moment-là, j'ignorais l'existence de ce monsieur McClave. Je n'ai pas échangé de correspondance avec lui, mais monsieur Ells, qui s'intéressait à cette question, lui avait écrit et avait reçu de lui cette réponse.

M. JOHNSTON (Bow-River): Cela s'est-il passé après que M. Fallow eut fait sa déclaration?

L'hon. M. CRERAR: Après qu'on eut relevé la conduite?

M. JOHNSTON (Bow-River): Non. Je parle de la lettre dans laquelle M. Ells de-